

Montréal, le 13 novembre 2025

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À :** Tous les participants

**OBJET :** HQD - Demande du Distributeur pour la révision tarifaire des années  
2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029  
Dossier Régie de l'énergie : R-4307-2025

---

Maîtres

La Régie de l'énergie (la Régie) a reçu des contestations de l'AHQ-ARQ, de l'AQCIE-CIFQ, de la FCEI, du GRAME, d'OC, du ROÉÉ, du RNCREQ, du RTIEÉ et de l'UC à certaines réponses fournies par le Distributeur aux demandes de renseignements (DDR).

La Régie convoque les participants à une audience sur les contestations des DDR le **18 novembre 2025 à compter de 9h00**, à ses bureaux de Montréal. La Régie s'attend à ce que les procureurs du Distributeur et des intervenants soient présents en personne afin d'assurer une fluidité des procédures. Compte tenu du grand volume des DDR contestées, la Régie permet aux témoins du Distributeur d'être à distance afin de permettre à un plus grand nombre de témoins d'être disponibles pour répondre aux contestations à la suite de ses décisions. Cependant, elle encourage les témoins du Distributeur à se déplacer. Les modalités de connexion à la plateforme virtuelle seront transmises ultérieurement au Distributeur.

La Régie demande au Distributeur de déposer ses commentaires et compléments aux contestations au plus tard lundi **le 17 novembre 2025, à 12h**.

La Régie entend procéder dans l'ordre habituel de la manière suivante :

- Elle demandera aux intervenants, à la suite du dépôt du complément du Distributeur, s'ils maintiennent leurs contestations;
- Elle rendra ses décisions sur les contestations qu'elle n'accueille pas;

- Elle permettra aux intervenants d'élaborer sur leurs autres contestations, le cas échéant;

Et

- Elle rendra ses décisions.

Veuillez agréer, Maîtres, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Natalia Lis**

*Natalia Lis pour*  
Carolina Rinfret, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nb